

EDITO



C'est une fin d'année 2022 assez tranquille sur l'antenne Alsace. Et personne ne va s'en plaindre ! Néanmoins on se pose toujours la question du «comment faire plus avec moins de personnel et sans moyens supplémentaires». Il se murmure déjà que le projet Tempo bat de l'aile. L'objectif premier est plus d'antenne et plus de proximité en régions ... Finalement, après le déplacement de l'équipe projet, certains sont revenus sur terre ! Mais enlever les éditions nationales pour n'aboutir à rien en régions cela ressemble fort à une catastrophe ! FO se tiendra à vos côtés car la réorganisation de ce projet apportera forcément un impact sur les conditions de travail.

En attendant, je vous souhaite de belles vacances et de passer de belles fêtes en famille et entre amis.

Emeline Droxler
Titulaire de l'Instance de Proximité de France3 Alsace
Déléguée Syndicale Centrale FO

Points traités lors de l'Instance de Proximité de décembre 2022

GPEPP Gestion prévisionnelle des emplois et des parcours professionnels

La direction nous a présenté l'accord GPEPP signé en février dernier par plusieurs organisations syndicales, est en cours pour trois ans (2022 à 2024).

Cet accord négocié et signé par FO, a pour objectif de donner aux salariés des perspectives d'évolution professionnelle en adéquation avec l'évolution de l'entreprise même si nous sommes dans un contexte budgétaire et stratégique incertain. La formation joue un rôle important tout au long de la carrière de chaque salarié, encore un plus dans ce contexte de transformation du secteur audiovisuel.

Comment évoluer en fonction de la stratégie de l'entreprise ? Voilà l'enjeu de cet accord GPEPP. De quelle manière ? Principalement à travers vos entretiens annuels et professionnels.

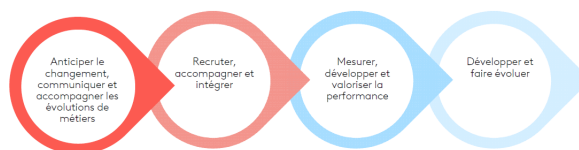
Dans cet accord vous y trouverez les acteurs des parcours professionnels, les outils pour chaque situation, le plan de développement des compétences, l'accompagnement des fins de carrière.

En début d'année l'accord sera présenté aux salariés.

Découvrez l'accord GPEPP en cliquant [ICI](#)



▸ L'accord en 4 thèmes



la stratégie et les besoins de l'organisation

Aux commandes : le binôme Manager / RH

les processus et outils à chaque étape du parcours professionnel des salarié(e)s

Développement de l'offre régionale

Plusieurs organisations syndicales dont FO ont signé l'accord portant sur l'expérimentation de l'automate

Overdrive. Qu'allons-nous faire ou ne pas faire avec cet outil ? L'expérimentation a pour objectif de mesurer la capacité d'adaptation et de réactivité de l'Overdrive à tous les besoins et objectifs éditoriaux actuels.

Mais également de mesurer les impacts sur :

- Les process de fabrication, l'organisation du travail et le nombre de postes nécessaires à la fabrication de chaque type de programmes
- Les emplois actuels
- L'ergonomie des postes de travail
- La qualité de la fabrication des programmes



En aucun cas, cela ne sera l'endroit où l'on décidera des modifications des emplois mais les retours de l'expérimentation pourront nourrir des futurs espaces métiers.

Pour mener à bien ce travail, la direction a lancé un appel à candidature pour trouver ses 46 référents sur le réseau. Vous avez des questions ? referentoverdrive@francetv.fr

NUMERIQUE

Le travail en cours pour l'application Ici par France Bleu et France3 se poursuit. Le directeur du Réseau Philippe Martinetti s'est engagé à présenter un organigramme éditorial lors du 1er trimestre 2023. Une organisation proche de celle qui est en place en Alsace.



Poste Scripte n° 6234 : toujours vacant faute de candidature.

Poste Journaliste bilingue alsacien n° 6747 : après multiples publications, aucun candidat ne correspond au profil.

Poste Délégué (e) coordination antennes et contenus GE (H-F) - n° 7009 suite à la nomination de Aymeric au poste de délégué à l'antenne et aux contenus.

Mobilités :

Suite au départ de Caroline Kellner, nomination de Loic Schaeffer. Publication à venir pour un CDD de remplacement en attente de combler le poste à Mulhouse.

Michael Martin arrive au BRI de Strasbourg et Vincent Roy vers le BRI de Mulhouse dès février 2023.

Déclaration des accidents bénins

Suite au décret d'avril 2021, le registre des accidents bénins n'est plus possible au sein de notre établissement. Il faut désormais remplir une déclaration d'accident du travail systématiquement quelque soit son degré de gravité.



Absentéisme

Le taux moyen d'absentéisme au 30 Septembre 2022 atteint le chiffre préoccupant de 8,55% dans le réseau régional alors que la moyenne nationale française est à 5,6%.

Le taux moyen d'absentéisme Alsace au 30 septembre 2022 est de 7,10% (Maladie 2,95%, ALD + invalidité (affections de longue durée) 2,89%, AT (accident du travail) 0,09%, accident trajet 0,08% et absences maladie Covid 0,90%). En 2021, ce taux était de 6,9%, en légère augmentation donc.

Taux d'absentéisme moyen Alsace au 30.09.2022	7,10 %
Taux d'absentéisme moyen réseau France3 au 30.06.2022	8,55 %
Taux d'absentéisme moyen FTV au 30.06.2022	7,48 %
Taux d'absentéisme moyen entreprises françaises	5,6 %

Le taux moyen par famille à la fin du mois de septembre 2022 est de 7,37% pour les journalistes et 6,92% pour les PTA. On constate une légère baisse du taux d'absentéisme chez les journalistes alors que chez les PTA le taux augmente (+1,5%). Par contre que cela soit pour les PTA ou les journalistes, on constate que les arrêts maladie touchent plus de salariés par rapport à l'année précédente.

Les taux d'absentéisme sont plus élevés pour les salariés à partir de 55 ans.

On constate que le taux d'absentéisme touche autant la population féminine (7,18%) que masculine (7,02%). On note que les hommes sont plus malades en 2022 (de 5,74% on passe à 7,02%)

La majeure partie des arrêts sont d'une durée de 1 à 7 jours. En un an, les absences de 1 à sept jours ont beaucoup augmenté, voire quasiment doublé, on passe de 53 à 98 jours cette année.

Pour les services où le taux d'absentéisme est supérieur à 5,5% (en taux moyen cumulé à fin septembre), 5 entités sont concernées : encadrement technique, maquillage, UOA, doc/thèque, journalistes et éclairagistes, montage à Mulhouse. Il faut analyser ces chiffres en fonction du motif de l'absentéisme et comparer les courbes N-1.

On s'aperçoit par exemple qu'en Alsace le chiffre d'absentéisme pour ALD et invalidité est élevé (2,89%). Donc forcément, cela impacte le taux moyen global de l'absentéisme.

Néanmoins comme on l'a constaté les années précédentes, on peut tout de même noter que le taux d'absence chez les journalistes reste élevé.

Autre constat : L'absentéisme touche plus de personnes qu'en 2021.

La présidente de France Télévisions en avril 2021 a indiqué que la gestion de l'absentéisme est une des priorités de l'entreprise. Des plans d'actions communs à tous les périmètres et d'autres en local

sont censés se mettre en place. Le plan d'actions Alsace sera dévoilé début 2023.



Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

Rédaction : suite à l'alerte du mois dernier, le traitement suit son cours. Une 1ère réunion EVL(équipe Veille Locale) en présence de la directrice du Grand Est, de la RH, psychologue et médecin du travail, de 2 primo écoutants, 2 représentants de proximité a eu lieu, une représentante de la DSQVT et la rédactrice en chef a eu lieu début décembre.

Les entretiens se poursuivent jusqu'au 23 décembre par une psychologue du groupe Acca. Toutes les personnes souhaitant s'exprimer le peuvent.

En fonction du diagnostic, un plan d'actions sera mis en œuvre.

FO émet l'idée d'inviter l'APS aux EVL, au titre de sa mission de prévention au sein de l'antenne
Prochaine réunion le 19 janvier 2023

Equipe Stamm : autre EVL avec entretiens individuels là aussi afin de retrouver un collectif de travail apaisé.

La prochaine instance de proximité se tiendra le 9 janvier 2023. N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous.

Vos représentants **FO Alsace**

